

BULLETIN MUNICIPAL

L'ECHO DE

# SAINT-JACQUES

— Commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal



JANVIER 2021



*Bonne et heureuse année 2021*



## L'édito du Maire

### ***Cher-e-s Saint-Jacquaises et Saint-Jacquais,***

*La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'État modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. Nous sommes tous confrontés à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village. Un bon nombre de manifestations et festivités ont dû être reporté, voire annulé, malgré l'investissement personnel et professionnel de nombreux bénévoles, commerçants, exposants, agents municipaux et élu-e-s de la municipalité.*

*De fait, la vie municipale est aussi impactée car en conformité avec le principe de précaution ; nos conseils municipaux se tiennent à huis-clos, les réunions publiques ne peuvent plus être organisées.*

*Aujourd'hui, je dois me résigner à annuler la cérémonie des vœux publics et c'est donc par écrit que je vous les présente.*

*2020 aura été une année particulière à bien des égards : elle a débuté avec les premiers cas de Covid-19, la campagne des élections municipales, un premier confinement. Elle s'est poursuivie avec un déconfinement et un re confinement à l'automne.*

*Vous avez fait le choix de nous faire confiance, à mes colistiers et moi-même, pour assurer, pour les six prochaines années, la gestion et le développement de notre village. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont déplacés malgré la pandémie qui s'annonçait. Cette large victoire a pourtant été contestée par la liste adverse et un recours en annulation des élections a été déposé au Tribunal Administratif. Après la victoire des urnes, nous avons obtenu la victoire de la Justice, qui a confirmé notre élection. Je tiens à vous préciser que pour défendre le résultat de notre élection, nous avons dû recourir à un Avocat. Les honoraires de ce dernier (3000€) ont été supportés par les colistiers et non par la municipalité : nous avons acquitté ces honoraires sur nos deniers personnels. Cette élection nous a donné une majorité forte pour mener à bien le développement harmonieux de notre commune, dans le respect du projet de la ruralité à laquelle vous et nous sommes très attachés. Dès notre installation en mai, nous sommes attelés à la tâche. La solidarité, la sécurité ont été nos premières préoccupations ainsi que la propreté de notre village.*

*Lors de la période de canicule fin juillet, des agents et élus ont appelé une trentaine de personnes âgées ou vulnérables pour prendre de leurs nouvelles. Cette opération a été renouvelée pendant le 2nd confinement avec un appel hebdomadaire car les contraintes de la distanciation sociale renforcent souvent l'isolement et amènent des inquiétudes.*

*La distribution des colis à nos aînés nous a permis de présenter ce service et d'actualiser notre fichier. Notre solidarité va également aux associations qui souffrent de cette crise sanitaire. La Métropole Rouen Normandie a apporté une aide à l'ensemble du tissu associatif et la municipalité a abondé de la même somme pour les soutenir.*

*Pendant ces périodes difficiles, notre personnel communal a été présent pour répondre aux besoins de la population et je l'en remercie.*

*Nous avons dû nous adapter pour ne prendre aucun risque dans la propagation du virus en encadrant l'organisation du forum des associations. Pour permettre la continuité de l'accès à la culture à tous, notre médiathèque fonctionne en mode 'Drive ». Comme je vous l'indiquais en préambule, nous avons dû procéder à l'annulation de spectacles, des concerts ou des animations prévues dans les écoles pour Noël. Cela a été un creve-cœur, mais la santé de chacun n'a pas de prix ; nous sommes restés dans notre ligne de conduite pour vous protéger.*

*Des travaux de réfection de la rue de la Brûlée ont été réalisés, de nombreuses demandes de nos habitants ont été prises en compte par les services de la Métropole. Un nouvel outil de communication, Panneau Pocket, a été mis en service. Vous pouvez désormais disposer d'informations instantanément sur vos téléphones ou ordinateurs. Comme promis, nous vous avons interrogé sur vos souhaits d'élargissement des plages horaires d'ouverture de la garderie et du centre aéré. Un test d'ouverture élargie est en cours qui s'avère peu concluant car la faible fréquentation ne nous permet pas d'équilibrer les frais de fonctionnement.*

*2021 sera une année qui permettra, je l'espère, de reprendre la programmation culturelle, de commencer des travaux de voirie à Quévreville, de poursuivre la sécurisation de la rue des Canadiens, de signer une convention de gestion de la RN31 avec la DIRNO et la Métropole, de poursuivre l'embellissement de notre village, et de mener à bien les études de requalification du Centre Bourg. Tous ces projets tiendront compte du développement durable car nous devons préserver notre environnement et notre cadre de vie.*

*Nous espérons que ce journal municipal remanié vous informera pleinement sur nos actions, nous restons à votre écoute pour l'améliorer, car c'est ensemble que nous progresserons.*

*Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021.*

*Prenez soin de vous.*

*Très chaleureusement.*

*Frédéric Delannay, Maire*

**Rédacteur en chef :** Frédéric DELAUNAY, Maire

**Photographe :** Silvère DAVID

**Conception graphique :** Manon BECHET

**Éditeur :** Planète Graphique, création et impression

# Interview de M. le Maire

par des enfants (6/10 ans)  
du centre de loisirs

## COMMENT ÇA FAIT D'ÊTRE MAIRE ?

Depuis que je suis Maire, c'est beaucoup de travail. Une présence sur des journées entières à mon bureau pour répondre aux besoins des habitants. Rendez-vous, réponses aux courriels, répondre au téléphone etc....

## VOUS ÊTES FIER D'ÊTRE MAIRE ?

Bien sûr, c'est une sacrée responsabilité.

## QUELLE EST LA CHOSE LA PLUS DURE QUAND ON EST MAIRE ?

Il faut bien réfléchir pour faire les bons choix. Il y a toujours des décisions à prendre sur les travaux à faire et à venir, la gestion des horaires du centre de loisirs et des services municipaux, gérer les finances de la collectivité, etc...

## EST-CE QUE VOUS CONNAISSEZ MA MÈRE ?

Oui, mais je ne connais pas forcément tous les habitants.

## C'EST VOUS QUI AVEZ DÉCIDÉ D'INSTALLER LES JEUX DANS LES COURS DES ÉCOLES ?

Non ce sont les Maires d'avant.

## POURQUOI VOUS VOUS ÊTES PRÉSENTÉ ?

Pour porter un projet pour notre village, en démocratie il faut que les électeurs puissent choisir.

## ALLEZ-VOUS VOUS REPRÉSENTER DANS 6 ANS ?

Je suis élu pour 6 ans, donc Maire jusqu'en 2026. On verra après...

## POURQUOI VOUS NE VOUS ÊTES PAS PRÉSENTÉ DANS UNE GRANDE VILLE ?

Il faut habiter la commune.  
*Pourtant Édouard Philippe a été élu au Havre et il était à Matignon !!*

## VOUS HABITEZ OÙ ?

Rue la Loge aux Pauvres.  
*Mais vous êtes riche !!*



## ÊTES-VOUS MARIÉ ?

Oui  
**VOUS AVEZ DES ENFANTS ?** Oui, 3 filles.

## LA CHOSE LA PLUS DURE QUAND ON EST MAIRE ?

Bien réfléchir avant de prendre une décision, faire le bon choix et être riche d'idées.

## QUELLES ÉTUDES, QUELLE ÉCOLE POUR DEVENIR MAIRE ?

Pas d'étude particulière, c'est une volonté personnelle. Il faut définir les actions à mener avec son équipe.

## QUEL EST VOTRE SALAIRE PAR JOURNÉE ?

Je gagne 1200€ net par mois pour 60heures par semaine.

## ÉTIEZ VOUS PRÉSENT À L'ÉGLISE DE ROUEN QUAND JEAN CASTEX EST VENU ?

Non il y avait peu de personnes invitées.

## AVEZ-VOUS DES PROJETS POUR LES ÉCOLES ?

En fonction du nombre d'enfants qui fréquentent les écoles, il sera peut-être nécessaire de procéder à l'ouverture de classes. Il faudra réfléchir également à la possible extension de la cantine.

## ALLEZ-VOUS CHANGER LES HORAIRES DE L'ÉCOLE ?

Ce n'est pas prévu.

## ALLEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER AUX PRÉSIDENTIELLES EN 2022 ?

Non.

## CONNAISSEZ-VOUS LE MAIRE DE MARTAINVILLE EPREVILLE ?

Pas personnellement mais je connais le 1<sup>er</sup> adjoint.

## ROUTE DE GOURNAY, PANNEAU 50 À LA PLACE DE 70. LES VOITURES CONTINUENT DE ROULER VITE !

Il est difficile d'appréhender la vitesse réelle et la vitesse ressentie, des aménagements pour sécuriser les usagers sont à l'étude.

## QUE FAIRE SUR LA POLLUTION ?

Grand programme, il y a la pollution visuelle, atmosphérique et écologique. Il faut voir avec vos parents pour contribuer à améliorer les choses.

*Oui chez moi il y a plein de mégots de cigarette, je ne suis pas content après papa maman !*

## OÙ AVEZ-VOUS TROUVER VOTRE CHEMISE ? Elle est belle !

Pour clôturer ces échanges M. le Maire a montré son écharpe et les enfants ont demandé à être photographiés avec lui.

# Présentation des élus

LES ÉLUS SONT À VOTRE  
DISPOSITION POUR ÉCHANGER AVEC  
VOUS. N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE  
RENDEZ-VOUS.



**Frédéric DELAUNAY**  
**Maire,**  
**Président du Centre**  
**Communal d'Action**  
**Sociale**

Président de droit de toutes  
les commissions communales  
[frederic.delaunay@mairie-st-jacques.fr](mailto:frederic.delaunay@mairie-st-jacques.fr)

## LE MAIRE ET SES ADJOINTS



**Claudine BRUNEL**  
**1<sup>re</sup> Adjointe, Vice Présidente**  
**du Centre Communal**  
**d'Action Sociale**

**En charge : Jeunesse, Affaires**  
**Sociales, Santé et Handicap.**  
[claudine.brunel@mairie-st-jacques.fr](mailto:claudine.brunel@mairie-st-jacques.fr)  
Membre de la commission 1, 2, 6, 7 et 8\*



**Jean-Luc DEMBOWIAK**  
**2<sup>e</sup> Adjoint**

**En charge : Urbanisme,**  
**Sécurité et Sports**  
[jl.dembowiak@mairie-st-jacques.fr](mailto:jl.dembowiak@mairie-st-jacques.fr)  
Membre de la commission 1, 3, 4 et 5



**Malika DRANGUET**  
**3<sup>e</sup> Adjointe**

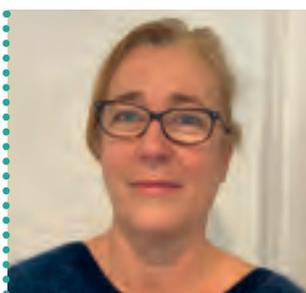
**En charge : Culture, Participation**  
**et Citoyenneté, Travaux**  
**et relation Métropole.**  
[malika.dranguet@mairie-st-jacques.fr](mailto:malika.dranguet@mairie-st-jacques.fr)  
Membre de la commission 1, 6, 7 et du  
Centre Communal d'Action Sociale

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



**Gilles FOURAY**  
**Conseiller Municipal**  
**Délégué à la ruralité**

[gilles.fouray@mairie-st-jacques.fr](mailto:gilles.fouray@mairie-st-jacques.fr)  
Membre de la commission 4, 6, 7, 8  
et du CCAS



**Véronique LACROIX-MENAGE**  
**Conseillère Municipale**  
**Déléguée à la santé**  
**et au handicap**

[vlacroix-menage@mairie-st-jacques.fr](mailto:vlacroix-menage@mairie-st-jacques.fr)  
Membre de la commission 1, 2 et 3



**Bernard QUESSE**  
**Conseiller Municipal**  
**Délégué à l'Urbanisme**  
**et à l'entretien du**  
**patrimoine**

[bernard.quesse@mairie-st-jacques.fr](mailto:bernard.quesse@mairie-st-jacques.fr)  
Membre de la commission 4 et 5



**Fabienne HEBERT**  
**Conseillère Municipale**  
**Déléguée aux travaux et**  
**relations avec la Métropole**

[fabienne.hebert@mairie-st-jacques.fr](mailto:fabienne.hebert@mairie-st-jacques.fr)  
Membre de la commission 1, 6, 7 et 8

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Annick BENSLIMAN**  
**Conseillère Municipale**

[annick.bensliman@mairie-st-jacques.fr](mailto:annick.bensliman@mairie-st-jacques.fr)  
Membre de la commission 2 et du CCAS



**Emmanuel DECLERCK**  
**Conseiller Municipal**

[emmanuel.declerck@mairie-st-jacques.fr](mailto:emmanuel.declerck@mairie-st-jacques.fr)  
Membre de la commission 4, 5 et 8



**Angie BELLOT**  
**Conseillère Municipale**

[angie.bellot@mairie-st-jacques.fr](mailto:angie.bellot@mairie-st-jacques.fr)  
Membre de la commission 1, 2 et 7



**Silvère DAVID**  
**Conseiller Municipal**

[silvere.david@mairie-st-jacques.fr](mailto:silvere.david@mairie-st-jacques.fr)  
Membre de la commission 2, 3 et 8

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX (SUITE)



Florence HACHÉ  
**Conseillère Municipale**

florence.hache@mairie-st-jacques.fr  
Membre de la commission 4, 6 et du CCAS



Jérôme DEPARDE  
**Conseiller Municipal**

jerome.deparde@mairie-st-jacques.fr  
Membre de la commission 1 et du CCAS



Géraldine GUEDIDA  
**Conseillère Municipale**

geraldine.guedida@mairie-st-jacques.fr  
Membre de la commission 6 et 8



Jean-Michel FOURNIER  
**Conseiller Municipal**

jean-michel.fournier@mairie-st-jacques.fr  
Membre de la commission 3, 4 et 5

## LES CONSEILLERS DE LA MINORITÉ MUNICIPALE



Matthieu FOUTEL  
**Conseiller Municipal**

matthieu.foutel@mairie-st-jacques.fr  
Membre de la commission 1, 7 et 8



Alexandre LEVASSEUR  
**Conseiller Municipal**

alexandre.levasseur@mairie-st-jacques.fr  
Membre de la commission 1 et 6



Florence ROUAS  
**Conseillère Municipale**

florence.rouas@mairie-st-jacques.fr  
Membre de la commission 1 et 2



Frédéric MARCHAL  
**Conseiller Municipal**

frederic.marchal@mairie-st-jacques.fr  
Membre de la commission 4 et 5



Arnaud MOLZA  
**Conseiller Municipal**

arnaud.molza@mairie-st-jacques.fr  
Membre de la commission 2



Céline PAIN  
**Conseillère Municipale**

celine.pain@mairie-st-jacques.fr  
Membre de la commission 5 et du CCAS



Ingrid BARON  
**Conseillère Municipale**

ingrid.baron@mairie-st-jacques.fr  
Membre de la commission 3 et 4

## MAIS ENCORE...

**Le Maire siège au sein de la métropole en tant que conseiller métropolitain (125 élus au total). Il participe aux votes des délibérations et aux commissions suivantes :**

- Commission des communes de moins de 4 500 habitants
- Commission Culture
- Commission Mobilités, Transports
- Commission Transition et Innovations Ecologiques, Déchets
- Commission Jeunesse, Vie étudiante, Enseignement Supérieur, Recherche

**Notre Maire est également :**

- Vice-Président Syndicat Bassin Versants Cailly-Au-bec-Robec

- Représentant Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Darnétal
- Représentant AIPA (SSIAI Darnétal)
- Représentant de la Régie Publique de l'Énergie Calorifique
- Représentant de la Commission Intercommunale d'Accessibilité
- Représentant suppléant de la Commission de Suivi des Sites « SOLVALOR SEINE »
- Représentant suppléant du Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMEDAR)
- Représentant suppléant du Syndicat du Bassin versant de l'Andelle

\*Commission 1 — Finances et Ressources humaines / Commission 2 — Jeunesse, Affaires scolaires, Santé et handicap  
Commission 3 — Sports / Commission 4 — Urbanisme, Cadre de vie / Commission 5 — Sécurité / Commission 6 — Culture  
Commission 7 — Participation et Citoyenneté / Commission 8 — Travaux et Relation Métropole.

+

## INDEMNITÉS DES ÉLUS

Conformément à l'engagement de notre maire, le montant de ses indemnités ainsi que celui de ses adjoints est rendu public pour davantage de transparence. Un abattement de 30% est appliqué comme cité lors de la campagne électorale.

LES ADJOINTS  
505 €  
BRUT

INDEMNITÉS  
DU MAIRE  
1 400 €  
BRUT

CONSEILLERS  
DÉLÉGUÉS  
233 €  
BRUT

## LE MAIRE

1400€ brut (indemnités maximale 2000 € - 30% = 1400 €)  
85€ brut en tant que Conseiller Métropolitain  
145€ brut en tant que Vice-Président SBVCAR

## LES ADJOINTS

505 € brut  
(indemnités maximale 770 € - 30% = 505 €)

## LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

233 € brut

# Retour sur les commémorations



## Commémoration du 6 juin 2020

Le 6 juin 2020, nous avons rendu hommage à tous ces Français et alliés qui ont combattu à nos côtés, n'ayant pu nous réunir le 8 mai comme il se doit. Monsieur Jean-Claude HEMARD, Président des anciens combattants, et Monsieur Frédéric DELAUNAY ont rendu un émouvant hommage à tous nos morts, blessés ou handicapés qui ont fièrement défendu la patrie. Pour clore cette cérémonie des fleurs ont été déposées sur le monument.

## Commémoration du 11 Novembre 2020

Le 11 novembre 2020, c'est avec une certaine émotion que Monsieur Jean-Claude HEMARD, Président des anciens combattants, Monsieur Frédéric DELAUNAY, Madame Claudine BRUNEL, Mademoiselle Alice LEPRIEL-GODDE, Maire du Conseil Municipal des Jeunes, le trésorier, le secrétaire des combattants, ainsi que le porte-drapeau se sont retrouvés. En effet, en cette période de confinement sanitaire nous ne pouvions pas oublier nos morts pour la patrie de 14/18. Monsieur HEMARD a énoncé les noms de tous les morts pour la France de notre village ainsi que ceux de 39/45. Monsieur le Maire a lui aussi rendu un hommage à nos soldats morts. Pour clore cette cérémonie tous ont chanté la marseillaise et des fleurs ont été déposées sur le monument.

*Silvere DAVID, Conseiller municipal*

# Forum des Associations

## Une organisation complexe mais une belle réussite !

Le Forum des Associations s'est déroulé le dimanche 6 septembre, de 10h à 17h, au complexe sportif.

**NOUVEAU SITE :** Retour au complexe sportif (après quelques années à l'Entre Seine). Ce site a été retenu, compte tenu de la crise sanitaire, pour sa capacité d'accueil plus importante que la salle polyvalente. Un public nombreux est venu découvrir les associations présentes. Sur 21 associations invitées 19 ont répondu favorablement. Les mesures sanitaires à appliquer ont nécessité une organisation très rigoureuse.

**MOBILISATION HUMAINE :** Le personnel: installation par le service technique avec l'aide de deux associations ; présence de deux agents pour tenir le stand communal. Les Élus: pour garantir la sécurité, le respect des gestes barrières et la tenue d'un registre de traçabilité pour les visiteurs à l'accueil.

**MOBILISATION MATÉRIEL :** 50 grilles d'exposition ont été mises à disposition des Associations, dont 20 ont été prêtées par la Mairie de Darnétal. La mairie de Grand Quevilly nous a

fourni un revêtement de 1000m<sup>2</sup> afin de protéger le sol de la grande salle.

**Cette édition 2020 a été un succès compte tenu de la crise sanitaire que nous vivons et de l'organisation que nous avons dû mettre en place. Nous avons eu des retours positifs de toutes les associations qui nous ont remercié pour avoir maintenu ce forum alors que d'autres communes ont fait le choix de l'annuler. Le forum reste une vitrine pour les associations de notre village et permet aussi d'en faire découvrir d'autres.**

**« Je voudrais vous remercier pour la tenue de ce forum ! Vous, et votre équipe, avez su gérer les difficultés et nous offrir une opportunité non négligeable. Nous avons eu des contacts, et dans ce contexte difficile, au delà de nos espérances. »**

*Michel Bobbia, Responsable du groupe Scouts et Guides de France de Saint-Jacques sur Darnétal. (Nouvelle association implantée sur notre commune).*

*Claudine Brunel, Adjointe au Maire*

## LE JARDIN UN REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ

Pour que le jardin devienne un véritable refuge pour la biodiversité, il faut diversifier les habitats. Les oiseaux, insectes, amphibiens, hérissons et beaucoup d'autres y trouveront leur bonheur.



### Cet hiver réalisons différents milieux avec trois fois rien dans notre jardin :

- ☛ Un tas de feuilles mortes qui se décomposera sans notre intervention
- ☛ Un tas de bois qu'on laissera en place plusieurs années en espaçant les bûches de la première rangée pour créer un abri pour hérissons.
- ☛ Des pots de fleurs en terre cassés ou des tuiles retournées dans les plates bandes

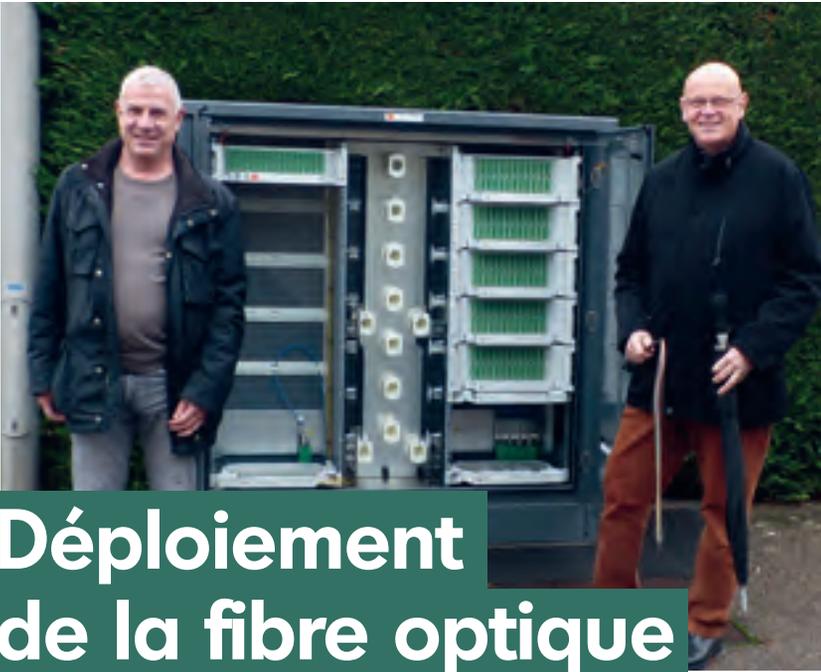
☛ Un tas de pierre agencé en quinconce. Les silex trouvés le long des chemins dans les champs voisins seront parfaits pour bâtir ce petit monticule.

☛ Un tronc d'arbre mort dans un endroit calme

☛ Un petit tas de sable

Ces aménagements peuvent être réalisés avec les enfants et les petits enfants

**Ensemble, protégeons la biodiversité !**



# Déploiement de la fibre optique

## Questions à M. Stéphan Goualier : Directeur des Relations avec les Collectivités Locales chez Orange.

### OÙ EN EST LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À SAINT JACQUES SUR DARNÉTAL ?

L'opérateur aménageur Orange a lancé en 2019 sur la commune son projet de déploiement de la fibre optique pour les usages grand-public (FTTH – Fiber To The Home). Pour pouvoir raccorder individuellement les 1500 logements et locaux de la commune, il a été installé ces derniers mois 5 armoires de distribution dans l'espace public de la commune, chaque armoire distribuant individuellement entre 300 et 350 logements/locaux avec une fibre optique dédiée par logement/local.

Depuis ces 5 armoires, la fibre optique a été tirée pour atteindre une vingtaine de points d'aboutement située en chambre ou sur poteau en entrée de chaque quartier ou groupe de logements de la commune (on parle du réseau de distribution primaire). A date nous en sommes à ce stade du déploiement dans la commune. À partir de ces points d'aboutements se poursuivra l'irrigation de la fibre dans chacune des rues (on parle du réseau de distribution secondaire) offrant un pont de branchement par logement qui sera situé en chambre souterraine ou sur poteau. Si tout se passe bien, on devrait avoir en fin d'année les tous premiers logements et locaux raccordés qui pourront être éligibles à une offre commerciale d'un opérateur commercial FAI, et le déploiement de la fibre sur l'ensemble des autres logements de la commune se poursuivra sur 2021 jusqu'au raccordement de la totalité de la commune.

### QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LA FIBRE ET LES AUTRES MOYENS DE CONNEXION À INTERNET ?

Les réseaux jusqu'alors disponibles sur le territoire pour véhiculer la téléphonie et l'internet sont le réseau de cuivre historique, les réseaux satellites et les réseaux mobiles de type 4G. Chacun de ces types de réseau présente une limitation sur le débit internet : le réseau de cuivre subit un affaiblissement physique linéaire du débit en fonction de la longueur du câble de cuivre au central telecom et est par ailleurs sensible aux intempéries et humidité, les réseaux de type satellitaires ou mobiles 4G qui ont des bandes passantes finies et partagées entre toutes les connexions subissent un affaiblissement du débit en fonction du nombre de connexions simultanées. La fibre optique présente des caractéristiques physiques lui permettant d'être insensible aux conditions climatiques, sans affaiblissement notable du débit jusqu'à plusieurs centaines de Km et proposant une diffusion de l'information qui se fait à la vitesse de la lumière au sein de la fibre de verre. C'est donc cette technologie qui a été retenue en France pour déployer les réseaux Très-Haut-Débit voulu par l'Etat dans son plan France Très-Haut-Débit.

### COMMENT SAVOIR SI MON LOGEMENT EST RACCORDABLE ?

Les administrés peuvent consulter la

cartographie du déploiement fibre optique de l'aménageur Orange en consultant le site <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>. En zoomant sur son adresse, le site donne l'état de l'éligibilité de l'adresse considérée, les administrés peuvent également y laisser leurs coordonnées afin d'être prévenus en temps-réel dès que leur logement deviendra éligible à une offre commerciale fibre optique par les opérateurs commerciaux fournisseurs d'accès internet. Les administrés peuvent bien évidemment également se rapprocher de leur opérateur commercial favori pour obtenir toutes les informations commerciales nécessaires.

### AVEC LA FIBRE EST-CE-QUE JE PEUX GARDER MA LIGNE FIXE ?

Tout d'abord le réseau de cuivre ne va pas disparaître de sitôt et les contrats commerciaux en cours sur la téléphonie ou l'internet ADSL seront toujours honorés, donc il n'y a pas d'obligation légale de devoir migrer en urgence son abonnement cuivre ADSL vers un abonnement fibre optique. En pratique on constate que les administrés sont demandeurs de faire rapidement cette migration d'abonnement compte-tenu de la qualité de service et des débits internet très confortables qu'offre ce nouveau réseau.

Lors d'une migration d'abonnement ADSL vers un abonnement fibre optique, les opérateurs commerciaux proposent à leurs clients la conservation de leur numéro de ligne qui avait cours sur le réseau de cuivre.

### SUIS-JE OBLIGÉ DE PRENDRE MON ABONNEMENT CHEZ ORANGE OU EST-CE-QUE JE PEUX CHOISIR UN AUTRE OPÉRATEUR ?

Orange intervient sur la commune comme opérateur aménageur réseaux pour déployer sur fonds propres et sans aides publiques son propre réseau de fibre optique. Par accord national entre les opérateurs et sous la régulation de l'Etat, il a été acté que dans les zones moyennement denses comme la Métropole de Rouen, l'opérateur aménageur réseaux qui déploie son réseau de fibre optique le loue à tous les opérateurs commerciaux fournisseurs d'accès internet (FAI) qui lui en font la demande, c'est-à-dire outre le FAI Orange, les FAI SFR, Bouygues et Free. Donc les administrés auront bien le choix de leur opérateur commercial sur ce réseau construit par l'opérateur aménageur Orange.

# Travaux rue de la Brûlée



COÛT DES TRAVAUX  
**151 000 €**  
T.T.C.

**Les travaux de requalification de la rue de la Brûlée sont terminés. Attendus depuis de nombreux mois, voire années, ils ont été réalisés par la Métropole Rouen Normandie en deux phases.**

La canalisation d'eau potable a également été remplacée. Un trottoir le long du cimetière permet la circulation des piétons en toute sécurité. Un trottoir traversant à l'entrée du lotissement calme la circulation des automobilistes en marquant la priorité aux piétons. La circulation rue de la Brûlée est limitée à 20 KM/h. Attention des contrôles de vitesse seront effectués pour la sécurité de tous. Des lampadaires à led pour économiser l'énergie ont été installés.

En complément, la rue des Canadiens devant le cimetière a été réaménagée. La sécurité routière étant une des priorités de la municipalité, des croisillons en matériaux sonores ont été posés. Ils permettent de signaler la limitation de vitesse dans le bourg. Un trottoir en sable de vignat permet le cheminement piéton. De nouveaux aménagements paysagers laissent de la place pour l'eau et la nature dans ces zones trop imperméabilisées.

*Fabienne Hébert, Conseillère municipale déléguée*



## L'embellissement de notre village

Devant la mairie, des Hydrangéas diamant rouge ont été plantés. Les employés municipaux en ont profité pour nettoyer et agrémenter les plates-bandes. Afin de favoriser la biodiversité et faciliter leur entretien, un apport de paillage avec des copeaux de bois a été installé. Nous avons également profité de la réhabilitation de la rue des Canadiens pour replanter des nouveaux massifs de rosiers enjolivant l'entrée du cimetière, endroit très fréquenté. Les employés municipaux ont apporté toute leur expertise à cette tâche valorisante.

# Restauration de la Chapelle Notre Dame de Quevreville La Milon

La commune s'est engagée, en étroite collaboration avec le club patrimoine de l'association IMAGIN'AIRE, à la réhabilitation de la jolie Chapelle Notre Dame de Quevreville la Milon. L'appel aux dons, les différents évènements organisés, l'adhésion à la Fondation du patrimoine permettent aujourd'hui sa rénovation pour la protéger et la valoriser.

*Malika DRANGUET, Adjointe au Maire*

Soucieux de préserver ce monument important de notre patrimoine, la Commune et le Club Patrimoine de l'Association Imagin'Aire ont, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, lancé un programme de restauration car l'état de cette chapelle se dégradait rapidement. La première phase comportant la **rénovation des briques de la façade et le remplacement de la porte** a été lancée.

Grâce aux **dons** et aux différentes manifestations organisées à son profit, (journée portes ouvertes, tombola, concert) **la somme de 6738€ a été collectée** à laquelle s'ajoute une **subvention exceptionnelle de 6000 € versée par la Fondation eu égard au dynamisme**

**du projet. La Commune a, quant à elle, inscrit la somme de 9000 € au budget 2019 représentant 20% du projet HT.** Ce montant couvre sans problème les premiers travaux mais **nous avons besoin de vous** pour la réfection de la toiture et celle de la sacristie.

Vos dons sont déductibles à hauteur de 66% de vos impôts. Vous pouvez déposer des chèques à la Mairie ou vous rendre directement sur le site de la Fondation du Patrimoine.

**Nous comptons sur vous !**

*Odile Briquet,  
Présidente de l'association Imagin'aire.*



**Un grand merci aux nouveaux donateurs** qui depuis le début de l'année poursuivent leur élan de générosité afin de rénover la chapelle : Monsieur BARBE Dominique, Monsieur BENOIST Claude, Monsieur BRAUND Kévin, Monsieur CAZEAUX Jean-Pierre, Monsieur et Madame CHOUBRAC Frédéric/Catherine, Monsieur & Madame DELESQUE-TOUCHEBOEUF, Monsieur DESSAUW Guy, Monsieur DUCHESNE Bernard, Madame ESSE Michèle, Monsieur FENETRE Alain, Mesdames FOU-LON-LUCAS, Monsieur FOUTEL Matthieu, Monsieur GAJAN Francis, Monsieur GIBIER Eric, Monsieur GUILBAUD Jacques, Monsieur HÉBERT Reynald, Monsieur LECASSE Yves, Monsieur et Madame LECOEUR Jean-Claude, Monsieur LEFAUCHEUR Martial, Monsieur LEMARCHAND Stéphane, Monsieur LENGAGNE Jacques, Monsieur LEVASSEUR Alexandre, Monsieur MAGNIER Patrick, Monsieur MARIE Christophe, Monsieur MARIE Philippe, Monsieur MONTIER Olivier, Madame MORAINVILLE Fabienne, Madame POISSON Hanne, Madame RICHARD Martine, Monsieur SANNIER Christian, Monsieur SENANT Jacques, Monsieur SEREYS Jean, Monsieur & Madame THILL-HAUGUEL, Monsieur VANDENBROUCKE Jean-Paul ainsi que les donateurs qui ne souhaitent pas se faire connaître.

## La féerie de Noël



### Comme tous les ans, les décorations sont installées pour la période de Noël

Une mise en scène est placée sur le côté de la mairie.

**Petites nouveautés :** implantation de décors au rond point rue du Général de Gaulle avec la rue des Canadiens à côté du Château d'eau. Installation d'illuminations au Centre commercial ainsi que des paquets cadeaux dans le massif du parking.

**Nathalie**, employée municipale, réalise la mise en scène et choisit un thème différent tous les ans. Cette année le vert et le rouge sont à l'honneur ainsi que la fabrication de bonhommes en bois. Les différents supports bois (sapins, traîneau) sont récupérés d'une année sur l'autre. Tout ce travail est réalisé et installé par l'ensemble du personnel technique. Les enfants du Centre de loisirs ont été mis également à contribution pour fabriquer des guirlandes d'étoiles. **Nous espérons que cette mise en scène vous a apporté de la chaleur dans ce contexte un peu compliqué et que vous garderez un souvenir de cette belle parade.**

## Distribution des colis pour Noël

**Malheureusement, avec la crise sanitaire, nos anciens n'ont pas profité du voyage, du repas et du spectacle intercommunal, mais la distribution des colis a été réalisée la première quinzaine de décembre par les nouveaux membres du CCAS et de la municipalité.**

🎁 Le colis simple est remis à la personne seule au foyer (à partir de 73 ans).

🎁 **Nouveauté :** Le colis double est remis aux couples quand l'un des deux a plus de 73 ans.

Nos anciens ont été sollicités pour s'inscrire sur le plan solidarité permettant de les contacter et de leur rendre visite si besoin particulier.

*Claudine Brunel, Adjointe au Maire*

### Témoignage et remerciement suite à la distribution des colis

« Merci aux élus et aux membres du CCAS pour la distribution 2020 : pour votre disponibilité et votre efficacité. Nos anciens ont apprécié notre venue dans les foyers, quelquefois surpris par cette démarche en cette période difficile. Les masques mis à disposition dans les colis des anciens font l'unanimité au sein de nos aînés. »



**+** **Pour info :** Le spectacle intercommunal aura lieu le 25 avril 2021, si la crise sanitaire le permet. Nous reprendrons également les activités habituelles: le voyage/ le repas des anciens

# Collecte de jouets

L'occasion pour les petits et grands de les sensibiliser aux gestes de dons.



6m<sup>3</sup>  
DE JOUETS  
RÉCOLTÉS

Chaque année  
une collecte  
différente sera  
organisée au profit  
d'associations  
caritatives



Une collecte de jouets aux profits du restaurant du cœur et du secours populaire français a été mise en place du 10 au 30 novembre.

6m<sup>3</sup> de jouets ont été déposés à la médiathèque auprès de Florence et de Nathalie. Les deux associations caritatives ont pu par la suite redistribuer les jouets à certaines familles qui n'avaient pas les moyens d'en offrir à Noël à leurs enfants en raison de leur situation de précarité. **Merçi à tous et toutes pour ce geste solidaire et éco-responsable, l'opération a été une réussite!**

Malika Dranguet, Adjointe au Maire

Témoignage d'une maman avec son fils Louis, âgé de 6 ans:

« J'ai dit à mon fils qu'il fallait trier les jouets dont il ne se servait plus et je lui ai expliqué que c'était pour donner à des enfants qui n'avaient pas la chance d'avoir des cadeaux de Noël. De suite, il m'a dit : « tu crois que je vais gagner beaucoup d'argent ? », j'ai dit non c'est pour leur donner et les rendre heureux. Il a fait son tri et nous avons rempli deux bacs de jouets. Il était fier de lui et moi aussi ! »

## PLAN DE SOLIDARITÉ

La municipalité a le souci de continuer de veiller sur tous ses habitants et plus particulièrement sur les personnes les plus vulnérables. Si vous êtes isolés ou fragilisés en raison d'un problème de santé ou autre, n'hésitez pas, pour ceux ou celles qui ne se sont pas déjà manifestés, à vous rapprocher des services de la mairie et nous rapporter le document ci joint.

En cas d'impossibilité pour vous déplacer, vous pouvez alors nous contacter par téléphone aux horaires d'ouvertures pour que nous puissions prendre vos coordonnées.

Un agent municipal ou un élu vous téléphonera ou pourra se déplacer à votre domicile pour s'assurer de votre bien être en période difficile ( canicule, COVID, etc).



La municipalité a soutenu pleinement la lutte contre le cancer du sein dans le cadre de l'opération Octobre Rose du 8 au 30 octobre. Ce fut l'occasion de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et de soutenir la recherche médicale et scientifique.

Une délibération a été votée en Conseil municipal pour faire un don de 500€ le 8 octobre 2020

2 points de collecte ont été mis à disposition pour recevoir les dons. La municipalité a remis à la Ligue contre le cancer la somme de 250€ le 6 novembre 2020.

*Merçi*  
aux généreux donateurs!

Claudine Brunel, Adjointe au Maire

## Le Téléthon

### Le Téléthon, du 4 au 6 décembre

Cette année faute de pouvoir organiser des animations en faveur de l'**AFM Téléthon**, la municipalité s'est mobilisée tout le week-end pour soutenir la recherche.

Nous avons tenu un stand pour récolter des fonds : vendredi au marché – samedi journée au centre commercial – dimanche matin devant la boulangerie avec une équipe d'élus bénévoles et membres du CCAS.

**La somme récoltée est de 1284.70€ en dons et 70€ en recettes.** Il faut ajouter la cagnotte de la collecte mise en ligne par la municipalité soit 540€.

La récolte des fonds a été remise à M. Georges SALINAS " AFM Téléthon " par Mme Brunel dans les locaux de Grand Quevilly.

Merci aux généreux donateurs et aux bénévoles.



## Le Père Noël à la garderie



### Le mardi 15 décembre, la garderie a fait plaisir aux enfants...

**2 représentations «spectacles» ont eu lieu dans les locaux du centre de loisirs** avec la présence de M. le Maire et de l'adjointe à la jeunesse.

Le thème du spectacle était sur le développement durable avec 3 thématiques :

- un décor sur le gaspillage en cuisine (en France)
- un décor sur la déforestation en replantant des arbres (en Amazonie)
- un décor sur la pollution des plages avec un nettoyage (en Australie).

Les enfants ont partagé et participé avec les animateurs à ce spectacle qui d'habitude est joué à l'Entre Seine avec tous les enfants des deux écoles.

Cette année «soirée exceptionnelle» dû à la crise sanitaire, mais très appréciée par les enfants.

Après le spectacle, Chloé et Marlène ont proposé aux enfants de retourner dans leur salle où une surprise les attendait !

Le Père Noël était installé sur un fauteuil avec un panier de friandises... Les enfants étaient ravis.

**Bravo et merci à tous les acteurs pour cette soirée exceptionnelle dans un contexte exceptionnel.**

# Agenda culturel

fév/mars/avril/mai/juin 2021

La programmation culturelle qui devait s'annoncer en septembre n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Trois spectacles étaient programmés sur le dernier trimestre 2020 mais ont dû être annulés ou reportés. De juillet jusqu'en septembre, nous avons souhaité connaître vos souhaits pour l'offre culturelle. Dans ce sens un sondage portant « sur les rendez-vous de Saint Jacques » a été mis à votre disposition à la médiathèque, sur le site de la mairie, sur panneau Pocket et chez les commerçants. Je remercie tous ceux et celles qui ont pu le renseigner et exprimer leur(s) souhait(s).

Nous avons obtenu 230 retours et majoritairement la « Musique du monde » est la plus souhaitée.

La chanson française est arrivée ensuite ainsi que la musique classique et enfin le théâtre. D'autres souhaits ont été proposés, comme des soirées à thèmes, des opérettes, du cinéma.

La municipalité, soucieuse de prendre en compte vos avis, met tout en œuvre pour proposer une programmation éclectique à partir de février 2021. Nous espérons pouvoir, en effet, nous retrouver afin d'écouter, de rire, d'observer, de s'instruire, de danser et de chanter, même si à l'heure actuelle des incertitudes demeurent quant à l'évolution de la situation sanitaire pouvant compromettre à nouveau les spectacles.

Malika Dranguet,  
Adjointe à la culture et la citoyenneté

## Concert



### 05 ARBAT

FÉVRIER

Salle l'Entre Seine  
20H30

L'hiver sera marqué par le premier concert familial de « **Musique du Monde** » avec le groupe **ARBAT**, le **vendredi 5 février à 20H30 à la salle l'Entre Seine**. Groupe incontournable de musique tzigane russe qui perpétue son répertoire traditionnel en l'agrémentant de jazz, de swing ou de bossa nova. C'est un spectacle unique et coloré dont un hommage sera également rendu à Raymond GUREME, décédé en mai 2020. Il est le dernier survivant de l'internement des nomades qui a consacré sa vie à la lutte contre l'antitziganisme.

## Théâtre



### 19 LA COMMEDIA DELL' ARTE

MARS

Salle l'Entre Seine

Le **vendredi 19 mars**, la **Commedia Dell'Arte de l'Almendra et compagnie** s'invite à **l'Entre Seine pour 2 spectacles**: **À 17h30 «Les deux billets»** de Jean-Pierre Claris de Florian. Spectacle pour enfant de 30 minutes, où Arlequin, Scapin et Argentine émuveront et amuseront par leur bouffonnerie. **À 20h30, «Les Amants de Vérone»** de Shakespeare. Comédie rocambolesque, joyeuse, rythmée par des combats, des chants, des danses. Rendez-vous familial à ne pas manquer pour 1h de spectacle où dialogues loufoques et retournements de situation hilarants ne vous laisseront pas indifférents !

## Ciné-concert

# ACCORDISE

### 1<sup>er</sup> « Nos musiques de films préférées » MAI Accordise

Salle l'Entre Seine  
20H30

Quand on aime le cinéma autant que la musique, le ciné concert est l'occasion de visionner grandeur nature des extraits classiques de films accompagnés en live. Retrouvez nous en famille le **samedi 1er mai à 20h30 à l'Entre Seine** pour un **ciné-concert**. L'association **Accordise** vous fera découvrir à nouveau, en format de musique de chambre, des scènes cultes de films comme les valseuses, West Side Story, la liste de Schindler, New York New York...où émotions et évasions seront aux rendez-vous !

Vous repartirez avec des airs en tête, où petits et grands auront pris le temps d'écouter la musique, détachée des dialogues, des histoires et mesureront à quel point sa présence est fondamentale !

Concert / Festival

29

MAI

## FESTIVAL Variété urbaine et Rock

14H00

Passionnés ou amateurs, de variétés urbaines, de Rock et de bons moments à partager, rendez-vous alors le **samedi 29 mai à partir de 14h00**. Soucieux de promouvoir et de faire découvrir des artistes régionaux, vous assisterez à la représentation de 4 groupes et 1 solo exaltés, passionnés, qui vous donneront envie de danser, chanter ou tout simplement du plaisir à les voir et les écouter en famille et entre amis.

**Vous découvrirez :**



**Dokou** : « L'enfant du peuple » précurseur de la « Variété Urbaine ». Révélation normande de la Nuit des Trophées 2014. Son style est unique et a su séduire un public d'horizon différent. Dokou accuse les injustices que subissent les plus démunis, les exclus et les mal jugés, sans pour autant fermer les yeux sur les erreurs de jeunesse, la violence et le manque d'ambition dont peuvent faire preuve certains. Dokou s'est produit sur les plus grandes scènes rouennaises (au 106, au hangar 23...).



**Electric-Ko** : quatre musiciens déjà rodés à la scène, associant leur savoir-faire pour proposer une interprétation de classiques en pagaille du groupe U2.



**Asphalte** : quatre artistes aux tonalités rock et aux textes poétiques, pamphlétaire influencés par bashung, Noir Désir, Thiéphaïne, Saez et Dorothée.



**Black Pho3nix** : des reprises qui nous animent et nous font vibrer plus ou moins connues dans un registre pop-rock, français, anglo-saxon.



**Chauvax** : Alexis explore le rap musical avec des sonorités diverses, trap mélodique, pop, old school...

Concert



## 10 JAZZ, Promoswing

Salle l'Entre Seine  
JUIN 20H30

Pour clore cette première saison, **l'association PROMOSWING avec les « Feeling Stompers »**, orchestre de Jazz New Orléans, vous fera swinguer le **jeudi 10 juin à 20h30 à l'Entre Seine**. Ils vous interpréteront de façon personnelle des morceaux tirés de l'immense répertoire « middle jazz » parmi lesquels figurent quelques grands standards. Les Feeling Stompers se sont produits à différents festivals de Jazz club et ont aussi accompagné des grands solistes du New Orléans. Et puisqu'un regain d'intérêt pour la danse Swing que l'on appelle « Lindy Hop » est porté, un couple de moniteur de danse sera présent. Pour ceux ou celles qui souhaitent danser, des figures, des pas vous seront présentés ainsi que des démonstrations très spectaculaires durant le concert.

## Médiathèque

Depuis le 6 janvier la médiathèque vous accueille 2 jours par semaine et le biblio-drive continue de fonctionner sur rendez-vous au 02 35 23 20 32

Les lecteurs organisent leur venue **sur les horaires** suivantes :

| HEURES D'OUVERTURE | PUBLIC        | BIBLIO-DRIVE  |
|--------------------|---------------|---------------|
| LUNDI              | 15h30 - 18h00 | -             |
| MARDI              | -             | 16h00 - 17h30 |
| MERCREDI           | 14h00 - 17h30 | -             |
| JEUDI              | -             | 16h00 - 17h30 |
| VENDREDI           | -             | 16h00 - 17h30 |

N'hésitez pas à consulter la liste des documents sur le site de la Mairie, rubrique « *Loisirs Médiathèque* ». Les Bussi, Musso, Joncour, Thilliez etc... sont dans les bacs.

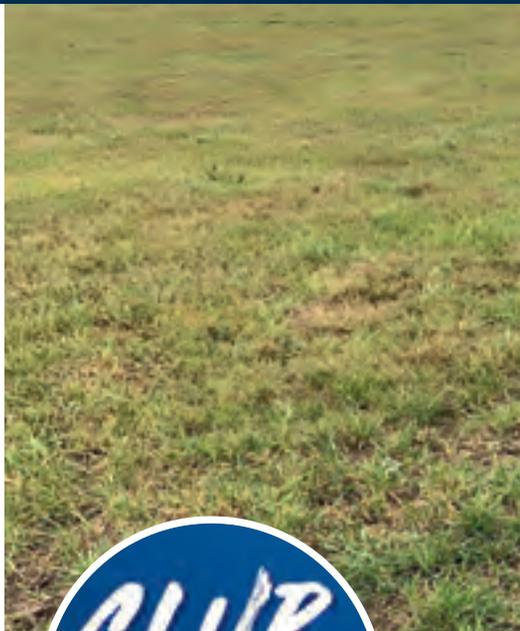
**Tous les élus souhaitent vivement que la Médiathèque puisse ouvrir totalement au public dans de bonnes conditions pour l'année 2021. Florence, Nathalie ainsi que les bénévoles vous y accueilleront comme précédemment.**

DU 25 MAI  
AU 24 DÉCEMBRE :

216  
LECTEURS  
FIDÈLES

2572  
PRÊTS DE  
LIVRES

# Du nouveau pour nos terrains de foot !



## Bonne nouvelle ! Courant 2021, un coup de jeunesse pour nos terrains de foot !

Les terrains de foot de la commune sont devenus vétustes et de moins en moins praticables pour nos sportifs en herbe et confirmés !

La municipalité a entrepris différentes démarches pour leur donner « un coup de jeunesse ». Une étude est en cours pour les rénover. Des paysagistes spécialisés dans l'entretien et le suivi des terrains ont été sollicités pour voir les différentes solutions possibles.

À suivre...

**USSJ-FOOTBALL**  
**QUELLE FIERTÉ D'ÊTRE SÉLECTIONNÉ !**

**Notre club est sélectionné pour le programme de la FFF « Club Lieu de vie ».**

Nous faisons partie des 185 clubs retenus en France et des 13 clubs Normands !

Lancé avec succès en 2019-2020, le dispositif « Club Lieu de Vie » de la FFF est reconduit cette saison avec une nouvelle promotion de 185 clubs.

**Le programme « Club de Vie » vise à développer l'activité des clubs avant ou après l'activité sportive. Il permet de renforcer le sentiment d'appartenance des licenciés à leur club et leur engagement dans son projet associatif.**

Il ne reste plus qu'à réfléchir ensemble, avec vous cher(e)s licencié(e)s pour proposer des actions pour être l'un des lauréats.

*Jean-luc Dembowiak, Adjoint au Maire*

## AMI(E)S JOGGEURS, PENSEZ À VOTRE SÉCURITÉ !

**Courir par temps couvert, à la levée ou tombée de la nuit, bonne idée, mais pensez alors à vous équiper pour faire du jogging en toute sécurité !**

Il faut en effet **rester visible**. La lumière est primordiale en nocturne ou par temps couvert. Différents équipements lumineux existent. **Ne sortez jamais sans une lampe frontale afin de mettre un pied devant l'autre en totale confiance et un clignotant arrière pour être visible par tous ! Portez également des brassards, gilet, bonnet, des vêtements clairs, réfléchissants.**

L'idée quand on court, c'est de pouvoir être vu par tous afin d'éviter d'être percuté par un véhicule, mais aussi de voir ce qui nous entoure, notamment les obstacles qui pourraient survenir sur notre passage.

*Gilles Fouray, Conseiller délégué*

## Réunion du Conseil Municipal du 8 octobre 2020

Extraits :

### 1 – Prime aux agents

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'instaurer cette prime en faveur des agents mobilisés pendant la période de confinement pour assurer la continuité du fonctionnement des services, et qui a conduit à un surcroît significatif de travail, ...

Le montant de la prime est modulable comme suit, en fonction notamment de la durée de la mobilisation des agents :

- taux 1 : 330,00 € (mobilisation modérée)
- taux 2 : 660,00 € (mobilisation forte)
- taux 3 : 1.000,00 € (mobilisation intensive)

La prime exceptionnelle est exonérée de cotisations et contributions sociales, ainsi que d'impôt sur le revenu...

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 19 voix « POUR » (MM. DELAUNAY, DEMBOWIAK, FOURAY, QUESSE, DECLERCK, DÉPARDÉ, FOURNIER, MARCHAL, DAVID par procuration, Mmes BRUNEL, DRANGUET, HÉBERT, LACROIX-MÉNAGE, BENSLIMAN, HACHÉ, ROUAS, BELLOT, BARON, GUEDIDA par procuration), 1 voix « CONTRE » (M. FOUTEL), 3 ABSTENTIONS (Mme PAIN, MM. LEVASSEUR, MOLZA).

### 2 – N° 2020-030 – Rénovation ancienne mairie et place – demande de subventions

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de réhabilitation de l'ancienne mairie et de sa place, afin de créer un centre bourg.

Ainsi l'ancienne mairie, actuellement inoccupée, pourrait être transformée en Maison des Associations (accès PMR intégré), la place pourrait faire l'objet d'une requalification avec la rénovation des halles afin d'accueillir le marché. Un cheminement piéton compléterait le site, en y intégrant Presbytère, Église et parkings. L'étude des travaux est prévue en 2021. Un rendez-vous a déjà eu lieu avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine Maritime).

La commune peut solliciter pour ces travaux des subventions auprès \* de la Métropole Rouen Normandie ...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide

- d'acter l'étude de la faisabilité de ces travaux ;
- de solliciter les subventions auprès de la Métropole (FAA, FSIC), de l'Etat (DETR), et du Conseil Départemental, et toute autre demande de subvention ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir.

**À l'issue de cette réunion, les saint-jacquois présents ont pu poser des questions aux élus. Ce quart d'heure citoyen a permis des échanges enrichissants et constructifs pour les participants comme pour les élus.**

## Réunion du Conseil Municipal du 10 décembre 2020

Cette réunion c'est tenue à huis clos conformément aux directives préfectorales.

Extrait :

Échange de parcelles 1 rue de Verdun

Le conseil municipal a délibéré lors de ses séances du 29 mars

# Les échos des réunions du Conseil Municipal

2016, sur le devenir de l'ancienne garderie sise au 1 rue de Verdun, bâtiment appartenant à la commune, puis les 1er février 2018, 29 mai 2018, et 15 novembre 2018, pour acter la vente qui a eu lieu le 23 octobre 2019 avec la société VYP pour y créer une maison médicale. La commune restant propriétaire d'une partie de parcelle et de l'étage du bâtiment.

La nouvelle municipalité mise en place en mai 2020, a revu le projet avec la société, et souhaite un aménagement cohérent des parcelles. Les domaines ont été saisis le 30 octobre 2020.

...

L'échange concerne les parcelles AD 287 (propriété communale) et la parcelle AD 290 (propriété de la SCI VYP) soit respectivement 479 m<sup>2</sup> et 172 m<sup>2</sup> avec ajout d'une soule de 5.000 € au profit de la commune.

A cela s'ajoute la rétrocession de 3-4 m<sup>2</sup> à la Métropole pour l'extension du trottoir (le bornage est en cours).

Vu l'avis des domaines en date du 30 octobre 2020,

...

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 18 voix « POUR » (MM. DELAUNAY, DEMBOWIAK par procuration, QUESSE, FOURAY, DAVID, FOURNIER, DECLERCK, DÉPARDÉ, MARCHAL, Mmes BRUNEL, DRANGUET, HÉBERT, LACROIX-MÉNAGE, ROUAS, BENSLIMAN, HACHE, GUEDIDA, BELLOT), 1 ABSTENTION (Mme BARON), et 4 voix « CONTRE » (MM. FOUTEL, MOLZA, LEVASSEUR, Mme PAIN)

**Dans ce bulletin, nous ne pouvons pas retranscrire l'intégralité des comptes-rendus. Vous pouvez les retrouver sur le site internet de la commune ou nous vous les ferons parvenir par courrier si vous le souhaitez. Il suffit de les demander auprès de Stéphane à la Mairie.**

## Expression de la minorité municipale

La Covid perturbe fortement le fonctionnement du village.

8 mois après son installation, les premières actions de la majorité vont dans le même sens : médiathèque fermée au public, pas d'action culturelle, mairie fermée le samedi, des liaisons douces dégradées, une critique systématique du mandat précédent, nos élus déconsidérés. Notre village est à l'arrêt, quand on voit dans les communes voisines une volonté de maintenir la vie sociale avec des protocoles sanitaires stricts.

Notre groupe défend ses idées et ses valeurs. Cet espace d'expression dans le journal municipal est une obligation légale depuis 2020. Nous y affirmerons les projets soutenus et nos points de désaccord.

En parallèle, nous rédigerons notre lettre d'information, publiée sur :

<https://www.facebook.com/Ensemble.Avenir.Saint.Jacques>  
et Instagram ([saint\\_jacques\\_avenir\\_ensemble](https://www.instagram.com/saint_jacques_avenir_ensemble)).

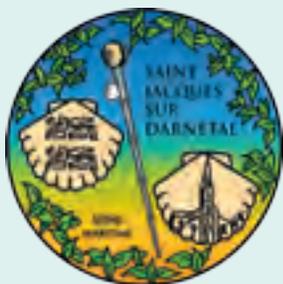
Pour recevoir nos publications par mail, contactez-nous à [saintjacques-avenir@orange.fr](mailto:saintjacques-avenir@orange.fr)

Les élus du groupe Saint Jacques,  
Un Avenir ensemble

# Informations et numéros utiles



## MAIRIE



### LA MAIRIE DE SAINT-JACQUES SUR-DARNÉTAL EST OUVERTE :

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 13H30 à 17H30**  
**Mercredi : de 9H00 à 12H00**  
**Le samedi uniquement sur rendez-vous**

📍 20 rue de Verdun – 76160 Saint-Jacques-Sur-Darnétal

☎ Téléphone : 02 35 23 42 15

@ mairie@mairie-st-jacques.fr

Site : www.mairie-st-jacques.fr

### LA MÉDIATHÈQUE

02 35 23 20 32  
 bibliotheque@mairie-st-jacques.fr

### ATELIER THÉÂTRE

Se renseigner à la Médiathèque

### SERVICE JEUNESSE

02 35 23 54 43

### SERVICE TECHNIQUES

02 35 23 80 61

### ÉCOLES COMMUNALES

**École maternelle Duval-Legay**  
 02 35 23 42 16

**École élémentaire Jules Ferry**  
 02 35 23 43 20



## MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

**D' Anne PERAN et  
 Dr Thomas VERNEUIL**  
 02 35 52 30 12

**D' Stéphane DODART**  
 07 62 23 46 78

### MÉDECIN DE GARDE 116 117

**SAMU** 15 ou 112

### INFIRMIÈRES

**Peggy LEFAUX**  
 02 35 59 03 57

**Audrey PRICE**  
 06 37 25 76 96

**Stéphanie LETELLIER**  
 06 50 21 60 16

### PÉDICURE-PODOLOGUE

**Valérie DECLERCQ**  
 06 22 63 83 61

### KINÉSITHÉRAPEUTES

**Sandrine DRIDI**  
 06 64 41 03 23

**Valentin YGOU**  
 06 28 59 13 25

### PHARMACIENS

**Caroline et Matthieu PEUGNET**  
 02 35 23 43 32

**Pharmacie de garde** 32 37



### PAROISSE SAINT JACQUES

Permanences **du mercredi au vendredi sur rendez-vous.**  
**Le samedi de 10h à 12h sans rendez-vous**



### DÉFIBRILLATEURS

*Un simple geste peut sauver une vie – respectez ces matériels*  
 Disponible 24h/24H

Ils sont situés :

- **Au complexe sportif**, 1 rue du stade à l'entrée de la salle omnisports
- **Au centre commercial**, rue du Général de Gaulle près du bureau de poste
- **À l'Espace Gabrielle et Bernard Deneuve**, 55 rue du plis
- **À la salle polyvalente L'Entre-Seine**, 1 passage de la chaudière
- **À la Mairie**, 20 rue de Verdun

### CENTRE ANTI POISON

02 35 88 44 00

### URGENCES VÉTÉRINAIRES

02 35 36 30 00



### GENDARMERIE NATIONALE

02 35 08 35 88

### ENFANCE EN DANGER

119

### VIOLENCES FEMMES

39 19

### URGENCE SÉCURITÉ GAZ

0800 473 333



## MÉTROPOLE

**N° vert : 0 800 021 021**

Eau – Assainissement – Ordures ménagères – Déchets recyclables et verts – Voiries – Réseaux et éclairage public – Collecte de verre – Distribution de sacs – Transport en commun – Développement économique – Aménagement urbain.